

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408936300

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëticia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 09/04/2024

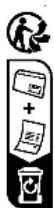
Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône

2024RJ0460 - Par jugement du 03/04/2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société LES SARDINES FILANTES - 452 970 007 RCS Lyon - SARL - 2 rue Etienne Rognon 69007 LYON - activités des agences de publicité - liquidateur judiciaire : la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 LYON Cedex 03 auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. - Date de cessation des paiements le 19/03/2024.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progress/LES-SARDINES-FILANTES-LIQUIDATION-JUDICIAIRE-PROCEDURE-SIMP.html>



Laëticia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150,000€
R.C.S. LYON 338 700 420